

Le Châble, le 29 septembre 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme et M. Pellissier Marie-Odile et André par Maret Lorianne Sàrl pour l'assainissement énergétique du bâtiment sur la parcelle n° 21627, folio n° 36, zone résidentielle R3, lieu-dit Le Rosay à Sarreyer, coord. 1101520/2585299.

Mme et M. Maret Lucienne et André par Maret Lorianne Sàrl pour la modification d'ouvertures en façades sur la parcelle n° 19777, folio n° 107, zone village V1, à Lourtier, coord. 1099744/2586678.

PPE Les Bluets par Corthay François pour l'installation d'une bande solaire sur la parcelle n° 15699, folio n° 91, zone village V2, lieu-dit Le Bry à Verbier-Village, coord. 1104699/2582758.

Mme et M. Busquets Carmen et José par Martin-Michellod Architecture SA pour la modification d'un couvert à voiture (démontage partiel) sur la parcelle n° 976, folio n° 125, zone touristique centre T1, lieu-dit La Morintse à Verbier, coord. 1105593/2583901.

Mme et M. Busquets Carmen et José par Martin-Michellod Architecture SA pour la construction d'un pont sur torrent sur les parcelles n° 974, 976 et 1041, folio n° 125, zone touristique centre T1, lieu-dit La Morintse à Verbier, coord. 1105560/2583920.

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale

Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.